

15 jan 2026 -16:27

La Régie des Bâtiments a fait installer 925 panneaux photovoltaïques dans la prison d'Ittre !

Fin décembre 2025, la Régie des Bâtiments a terminé l'installation de 925 panneaux photovoltaïques d'une puissance totale de 541 kWc sur la toiture du complexe de la prison d'Ittre.

“ L'installation de panneaux photovoltaïques est l'une des actions clefs de la Régie des Bâtiments pour atteindre les objectifs du Plan National Énergie-Climat (PNEC) et décarboner progressivement son portefeuille immobilier. Le choix des bâtiments dépend de nombreux critères, notamment de leur état, de la surface disponible, de leur consommation, de l'avis de l'occupant ou encore de la nature du bâtiment qui peut être classé ou qui demande des exigences de sécurité particulières. La Régie des Bâtiments poursuit ses efforts afin de réduire la consommation énergétique des biens immobiliers dont elle est gestionnaire. ”

Laurent Vrijdaghs
Administrateur général de la Régie des Bâtiments

Autres travaux récents dans la prison d'Ittre

En juin 2025, la Régie des Bâtiments avait déjà terminé le remplacement de l'installation de sécurité de la prison (caméras, alarme, etc.) pour un coût d'environ 3 millions d'euros.

Un an plus tôt, elle avait finalisé la construction d'une extension pour un montant d'environ 4,7 millions d'euros. Le but était de créer à l'intérieur de l'enceinte de la prison de nouveaux espaces communs (préaux et salles de visites) propres à la section « DeRadex ». Ce, afin d'empêcher les contacts entre les détenus extrémistes et les autres détenus de la prison.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Occupant : SPF Justice

Installation panneaux photovoltaïques

Entreprises ayant effectué l'installation : ENBRO - Earth (via le contrat-cadre de la VEB, Vlaams Energiebedrijf)

Moment de l'installation : septembre 2025 - décembre 2025

Coût de l'installation : environ 580 000 euros TVAC

Nouvelle installation de sécurité

Entrepreneur : Collignon Eng

Durée des travaux : juin 2023 - juin 2025

Coût : environ 3 millions d'euros TVAC

Construction extension « DeRadex »

Entrepreneur : TRADECO

Surface de l'extension : +/- 1000 m² bruts

Durée des travaux : juin 2021 - juin 2024

Coût : environ 4,5 millions d'euros TVAC

Régie des Bâtiments
Avenue de la Toison d'Or 87 boîte 2
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 65 11
<http://www.buildingsagency.be>

Steven Hus (NL) -Sylvie Decraecker (FR)
+32 (0)477 33 61 24
+32 (0)475 80 71 20
press@buildingsagency.be